

<p style="text-align: center;">Réunion commission cyclo FSGT Le 17 février 2018 à Ancône - 16h</p>
--

Présents :

- Franck SANTOS : Délégué FSGT 26
- Christian COLIN : Trésorier FSGT 26 – membre UCMV
- AC Les Tourrettes : 1 représentant
- CS Couxois : 1 représentant
- Friol Tain Tournon : 1 représentant
- La Voulte CS : 1 représentant
- SJVC Montélimar : 2 représentants
- UC Pierrelatte : 1 représentant
- USC Berg et Coiron : 1 représentant
- VC Valrhona : 2 représentants

Nous regrettons l'absence de nombreux représentants de clubs ainsi que 2 listings de coureurs (ATC Donzère et Sarras) et d'un listing inexploitable (UCMV).

1) [Le mot du Président](#)

Miguel GONZALEZ remercie les représentants de club d'être venus à cette réunion dont l'objet principal est l'examen des listings club. Il salue le gros travail réalisé par Denis PETITJEAN (qui ne pouvait être parmi nous pour raison médicale). Celui-ci a examiné chacune des listes de coureurs. Il a également fait des propositions pour changer certains coureurs de catégorie en fonction du niveau observé au cours de l'année précédente.

2) [Examen des listes de coureurs par club :](#)

Jérôme QUINTANA a synthétisé la liste de chaque club et seuls les changements de catégorie vers une catégorie inférieure ont été examinés ainsi que le cas des nouveaux licenciés. Il a été procédé à quelques ajustements (cf fichier joint). Nous en avons profité pour apporter une modification au règlement : ainsi les nouveaux licenciés d'au moins 60 ans pourront sur demande intégrer directement la 5^o catégorie.

Pour les 3 clubs qui ne nous ont pas adressé leur listing, merci de le faire au plus vite. Tant que les listings n'auront été validés, les coureurs licenciés en 2017 devront courir dans les mêmes catégories en 2018. Les nouveaux licenciés ne pourront courir qu'après validation de leurs catégories par le bureau.

Je rappelle qu'un nouveau timbre de catégorie est à remettre aux coureurs dont la catégorie a été modifiée au cours de cette réunion et que c'est au responsable de club de remplir ce timbre.

Il est également nécessaire de nous faire part de toute nouvelle prise de licence à compter de ce jour afin que nous puissions mettre à jour le listing des coureurs et surtout vous donner la bonne catégorie de celui-ci. Pour cela vous devez faire remplir la

fiche « Questionnaire d'admission des nouveaux licenciés course » qui se trouve sur notre site FSGT2607 dans la rubrique « Formulaire » et nous le transférer par mail.

3) Points sur le calendrier 2018

Le championnat départemental en ligne sera couru cette année par catégorie de niveau et non par catégorie d'âge afin de ne pas pénaliser le club organisateur de Berg et Coiron, qui pourra ouvrir cette épreuve à des coureurs extérieurs et d'autres fédérations. Cette course aura lieu le samedi 26 mai.

Pour rester dans cette logique, Miguel GONZALEZ précise que son chrono Bourg Bidon, qui est le support du championnat Drôme Ardèche Chrono, sera aussi organisé par catégorie de niveau.

En ce qui concerne le championnat Régional, le comité nous a demandé si nous voulions toujours organiser celui-ci sur le circuit de Montboucher (comme cela avait été réclamé en 2016 par le club d'ATC Donzère). Nous n'avons aucune réponse de la part de ce club au jour de la réunion. Franck SANTOS a pu joindre un représentant du club par téléphone qui lui a dit que le manque de bénévole rend cette organisation impossible. Christian COLIN se chargera d'informer le comité régional.

D'autre part Fabien RIMOUX du SJVC Montélimar précise que la course d'ALLAN sera encore cette année organisée sous l'égide de la FFC avec une ouverture aux coureurs FSGT avec une licence à la journée et un tarif préférentiel d'inscription de 10€. Il essayera dans la mesure du possible de faire un départ spécial pour les coureurs FSGT de 4° et 5° catégorie.

4) Coureurs extérieurs

Nous rappelons que les coureurs extérieurs doivent s'inscrire : un formulaire est à télécharger sur notre site dans la rubrique dédiée. Il est important aussi que les organisateurs communiquent à ce sujet notamment sur leur site ou sur les affiches et flyers de leur épreuve en précisant : « *Coureurs extérieurs au Comité FSGT2607: inscription préalable obligatoire via le site FSGT 2607 rubrique coureurs extérieurs* ».

5) Achat de puce

Miguel GONZALEZ demande s'il serait possible de procéder à un achat de puce, même s'il s'agit de matériel d'occasion. Il y aurait différents moyens de financer le coût d'achat. Cela pourrait faciliter l'organisation d'épreuve dans nos deux départements. Christian COLIN se charge de regarder.

La réunion s'est terminée à 17h20.

Le secrétaire pour cette séance.
Jérôme QUINTANA